

Première condamnation pour les forcenés de Forsane Alizza forsane alizza, musulmans révoltés limoges par block-identitaire

écrit par Christine Tasin | 20 septembre 2011



Nous attendons avec une certaine curiosité l'audience du 27 septembre, à Limoges, où Mohamed Achalmane, le responsable de Forsane Alizza doit comparaître suite à la demande faite par plusieurs associations, dont *Résistance républicaine*, pour ses [scandaleux propos](#) tenus il y a un an.

En attendant, nous nous réjouissons de voir la justice de notre pays [condamner](#) deux des islamistes de cette association qui milite pour l'application de la charia en France pour discrimination nationale, raciale et religieuse.

Ces deux islamistes, en effet, en appliquant à la lettre le coran, ont tenu des propos antisémites et ont cherché à intimider les consommateurs déjeunant dans une enseigne qu'ils accusent de financer Israël.

Ce fait mérite quelques commentaires.

Tout d'abord on notera que Forsane Alizza n'a toujours pas été interdite en France, bien que ses responsables et militants tiennent des discours haineux qu'ils revendiquent ouvertement sur leur site, puisqu'ils ont décidé que la France devait respecter la loi d'Allah, et donc appliquer la charia, les lois tirées du coran. Cela les amène à carrément rejeter les lois françaises, « *Le khilafat est la seule solution pour la Oumma, il faut se désavouer de la démoncratie* », ce qui a conduit Mohamed Achalmane à piétiner le Code pénal et à refuser de se lever devant les juges lors de la première audience. Question essentielle : que font en France ces individus ? S'ils ne sont pas français, ils devraient être expulsés dans leur pays d'origine, s'ils sont français, il est temps de voter, à l'instar de nos ancêtres athéniens, la possibilité d'ostraciser ceux qui ne respectent pas nos lois et veulent à tout prix nous imposer les leurs, religieuses ou pas. A eux de se débrouiller ensuite pour trouver une terre d'accueil qui corresponde à leurs desiderata... Ce serait bien plus intelligent que de les laisser essayer de nous imposer des règles barbares ! Et que l'on ne vienne pas crier au scandale, la res publica impose de ne pas reculer quand il s'agit de l'intérêt commun, les intérêts particuliers n'ont pas à être pris en considération.

Ensuite on s'inquiètera des procédés utilisés, ouvertement, par cette association : intimidation, violence, menaces, publication des adresses et téléphones des laïques qui s'opposent à eux, (on se souviendra, entre autres, des [menaces explicites](#) contre l'espace Charenton qui a accueilli nos assises de décembre), quand il ne s'agit pas de mettre à prix le nom de ceux qui s'opposent, dans la rue, au port du niqab !

Enfin, on répètera, une fois de plus, que tous les inconscients d'euro-palestine ou autres, qui véhiculent partout la haine d'Israël et appellent à [boycotter](#) ses produits sont les complices évidents et effectifs des extrémistes de Forsane Alizza. Ils [contribuent](#) à banaliser la

haine contre Israël et contre les juifs, facilitant ainsi la tâche des fous d'Allah.

Remarque subsidiaire : quand les musulmans qui ne se reconnaissent pas dans les actions et paroles de Forsane Alizza se lèveront-ils avec nous pour exiger que le coran soit expurgé des textes incompatibles avec nos lois ?

Christine Tasin